



Délais de vérification de plusieurs semaines:

Des prestataires pris en otage par la lenteur de Emploi Canada : Yves Perron et René Villemure et dénoncent la situation dans la région

Trois-Rivières, 21 janvier 2022 – Les députés fédéraux de Berthier-Maskinongé et de Trois-Rivières, Yves Perron et René Villemure, à l’instar de la porte-parole du Bloc Québécois en matière de Travail, Emploi, Développement de la main-d’œuvre et Inclusion des personnes en situation de handicap, Louise Chabot, s’inquiètent des délais affectant les prestations d’assurance-emploi pour les citoyens visés par une alerte de fraude et exigent de revoir ce processus de vérification. Ils ont rencontré le Mouvement Action-Chômage Trois-Rivières ce matin pour en discuter.

« Nous avons pris connaissance de nombreux cas où, à cause des délais de vérification, les gens sont forcés d’attendre plusieurs mois leurs prestations. Emploi Canada doit cesser de prendre en otage la santé financière de nos travailleurs, notamment ceux de l’industrie saisonnière, qui doivent pouvoir accéder rapidement aux prestations en hiver. Le trou noir de l’assurance-emploi est déjà assez stressant comme ça », a déclaré Louise Chabot.

« Nous demandons qu’Emploi Canada procède à ces vérifications simultanément à l’octroi des prestations d’assurance-emploi. Ainsi, la grande majorité des citoyens irréprochables ne seront pas pénalisés inutilement. Une fois la vérification terminée, Emploi Canada pourra exiger aux prestataires fautifs de rendre des comptes. En attendant que le gouvernement procède à la nécessaire réforme globale de l’assurance-emploi que nous demandons depuis longtemps, c’est la chose à faire », a précisé René Villemure

« Il est inconcevable que nos gens doivent patienter plusieurs semaines avant de recevoir leurs prestations parce qu’ils sont injustement présumés fraudeurs. Emploi Canada doit faire preuve de compréhension et effectuer les changements nécessaires afin d’éliminer ces situations anxiogènes, quitte à engager davantage de ressources », a fait valoir Yves Perron.

Les députés de Berthier-Maskinongé et de Trois-Rivières confirment que les demandes d’aide ont explosé dans leur bureau de circonscription alors qu’un cas sur trois est présentement de la fraude. Les appels sont aussi en augmentation au Mouvement Action-Chômage Trois-Rivières.

Tous déplorent que les citoyens ne sachent plus vers qui se tourner après avoir attendu des heures au téléphone pour finalement se faire dire que quelqu’un les rappellerait plus tard. Plusieurs citoyens attendent leurs prestations d’assurance-emploi et n’ont pas de suivi de leurs dossiers. C’est pourquoi ils décident de se tourner vers le bureau de leur député ou le Mouvement Action-Chômage afin de mieux comprendre la situation. Les citoyens ont une double crainte, puisqu’ils ne savent pas ce qui se passe avec leurs dossiers et n’ont pas accès à leurs prestations.

« J’invite les gens qui vivent une situation de délai déraisonnable à communiquer avec mon bureau pour connaître l’avancement de leur dossier. Il se peut qu’ils soient victimes de fraude. Nous sommes là pour accompagner les citoyens et interpeler Emploi Canada afin de trouver des réponses à leurs questions. », indique M. Villemure.

Dans Berthier-Maskinongé, le constat de lenteur dans le traitement des demandes par Emploi Canada est généralisé. Yves Perron invite les citoyens de sa circonscription à la vigilance : « J’invite les citoyens de Berthier-Maskinongé à contacter notre bureau s’ils constatent des délais inhabituels. En plus de prendre en otage les prestataires honnêtes, Emploi Canada leur demande, pour prioriser leur dossier, de prouver qu’ils ne sont plus en mesure de payer leurs factures. C’est tout simplement inacceptable et insensible. La solution que nous proposons pourrait éviter bien des maux de tête et nous veillerons à ce que le gouvernement l’applique rapidement », a conclu Yves Perron.

-30-

Sources :

Bureau de René Villemure :
Julie Brosseau
819 609-5174 / julie.brosseau.376@parl.gc.ca

Bureau de Yves Perron :
Julie Boucher, responsable des communications
819 692-6540 / julie.boucher.312@parl.gc.ca

Demandes d’entrevue Yves Perron :
François Robert, adjoint parlementaire
819 692-4295 / francois.robert.312@parl.gc.ca